



UN MOT : *Phishing*

Le phishing (de l'anglais to phish = leurrer) ou « hameçonnage » est une technique de cybercriminalité visant à obtenir des données personnelles afin de les utiliser à des fins malveillantes (par exemple pour effectuer des achats en ligne). L'expéditeur (par mail, SMS ou téléphone) se fait passer pour un organisme officiel ou familial (banque, impôts, Caf ou autre) et vous incite à renseigner des données d'identité, des mots de passe, des numéros de compte ou de carte bancaire, etc.



Les informations dérobées lors de l'hameçonnage/phishing seront ensuite directement utilisées par les escrocs ou revendus à d'autres cybercriminels pour mener diverses actions frauduleuses (piratage de compte, fraude à la carte bancaire, usurpation d'identité, etc.).

Les moyens mis en œuvre pour tromper la vigilance des destinataires sont évolués et multiples : copie de sites web, faux gain à la loterie, faux colis à livrer, usurpation d'identité, fausse contravention à payer, faux support technique, etc...

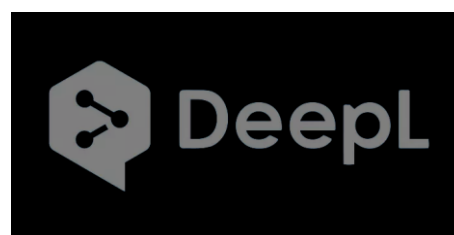
Il est important de savoir qu'aucun organisme ou entreprise sérieux ne vous demandera JAMAIS de communiquer des informations personnelles sensibles par mail, SMS ou téléphone. Dans le doute, ne cliquez pas sur les liens et ne communiquez aucune donnée. Ouvrez plutôt votre « espace personnel » en ligne ou contactez directement l'organisme concerné pour vérifier la légitimité de la demande.

Pour vous aider, le site internet Cybermalveillance.gouv.fr vous explique en détail comment et à qui signaler un *phishing* par email (Signal spam) ou par SMS (au 33700).

UNE APPLI : *DeepL*

DeepL (sur Android et iOS) est une application de traduction automatique dans plus de 28 langues.

Elle permet de traduire un texte que vous tapez directement sur le téléphone, mais également un texte que vous aurez prononcé ou scanné.



Par exemple, si vous cherchez le chemin pour vous rendre à la gare de Rome, énoncez simplement votre texte sur l'appli et celle-ci pourra même vous faire entendre la traduction sur votre téléphone et la faire écouter à votre interlocuteur. Enregistrez la réponse vocale de ce dernier, et DeepL se chargera de la traduire automatiquement pour vous ! Vraiment pratique et performante, DeepL est une application européenne gratuite. Même si une version « pro » payante, avec des fonctionnalités supplémentaires, existe, la version gratuite suffit largement pour une utilisation personnelle. Finie la barrière des langues !

UN SITE : *mesdroitssociaux.gouv.fr*

Lancée en 2017, le site *mesdroitssociaux.gouv.fr* permet de consulter ses droits, de simuler ses prestations (APL, exonération...) et d'effectuer ses démarches depuis un site unique et officiel.

Il suffit de s'identifier à l'aide du service France Connect pour accéder à l'ensemble des services proposés, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite.



Il vous permet de visualiser et comprendre vos droits et prestations, de retrouver rapidement vos organismes de rattachement, de simuler vos droits sociaux (estimation d'une allocation...), de réaliser vos démarches en ligne, de consulter l'ensemble de vos ressources et de découvrir les droits liés à des évènements de vie (naissance, décès, handicap, retraite, etc.). En cas de besoin, les maisons France Services et les cyberbases (Orthez ou Mourenx) restent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches en ligne.

Réseau Cyber-base Lacq-Orthez

Accompagnement à l'utilisation du numérique

Cyber de Mourenx : 05 59 80 58 84

CyberCentre d'Orthez : 05 59 67 25 61

cyberbases@cc-lacqorthez.fr

Plus d'infos sur www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE



Juin 2023